

<p style="text-align:center"><b>COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL</b> <b>du 15 octobre 2010</b> <b>COMMUNE DE MONTCLAR SUR GERVANNE</b></p>
---

Présidence de M. J.P. ANDEOL, Maire

Présents : Tous les conseillers en exercice, sauf les excusés

Excusés : Jean BOURGEOIS (pouvoir), Raphaël GRANON, Damien GIRY

Secrétaire de séance : Sylvie DERVILLE

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 17 septembre 2010

Ordre du jour :

**1 URBANISME :**

Rectification chemin des marets : Suite au dernier conseil, la demande pour le tracé du nouveau chemin est sans suite : le propriétaire a retrouvé l'assise de l'ancien chemin. Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, est favorable pour garder le tracé de l'ancien chemin ; il ne validera pas le tracé du « nouveau chemin ».

**2 AIRE DE STATIONNEMENT :**

Le maire informe le conseil que le bornage de l'aire de stationnement aura lieu le mercredi 27 octobre 2010 à 10h. Il invite les membres du conseil à y participer. Le géomètre a informé les propriétaires riverains.

**3 EAUX :**

Intervention sur le réseau de Vaugelas : le service technique est intervenu sur le réseau d'eau à l'entrée de Vaugelas suite à une fuite. Ils en ont profité pour sortir le compteur d'une habitation et en mettre un à la maison de l'Adret.

Suivi de la source de l'Evêque : un relevé du débit de la source est remis. Le volume journalier le plus bas peut être comparé à la consommation du village de M/G. Une analyse de son eau sera effectuée pour sa potabilité.

**4 DOTATION CANTONALE :**

Le maire remet un document concernant les subventions départementales pour 2011. Au vu de la tournée de voirie effectuée avec les adjoints et le technicien de la DDE, le montant des travaux s'évalueraient environ à 40 000 €. Pour la dotation patrimoine une somme de 12 000 € est mentionnée pour le cimetière et le columbarium.

**5 RESEAUX :**

Enfouissement village : Pour la partie eau, l'entreprise est consultée et nous sommes dans l'attente de son devis pour les départs compteur. Pour l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques allant jusqu'au fond du village, le maire propose la pose d'une conduite d'eau en surlargeur. Un devis est en attente.

**6 TELEVISION :**

Le relais de Privas est passé en partie en numérique. Celui de Puygovent devrait y passer à la fin du mois. Le maire remet aux conseillers un document récapitulatif des fourchettes tarifaires des équipements nécessaires ainsi que les aides prévues par la loi.

**7 INFORMATIONS DIVERSES :**

- Urbanisme : le maire informe que Frédéric Arnaud a déposé une déclaration préalable pour la réfection de toiture, façade et pose de volet. La déclaration

n'apporte aucune remarque du conseil municipal. Elle sera transmise au service de l'état pour instruction.

- Déménagement secrétariat : Le maire demande aux conseillers leur aide pour déménager le secrétariat dans la salle du conseil municipal en vu des travaux qui devraient débuter en novembre.

Le prochain conseil municipal est fixé au 12 novembre 2010 à 20h00

Fin de séance : 22h.